



- *Mettre en oeuvre une politique de la jeunesse*
- *Soutenir des projets*
- *Proposer une aide concrète*
- *Stimuler la créativité*
- *Mettre en contact*
- *Faciliter la réalisation*
- *Identifier les problématiques*
- *Créer des réseaux*
- *Évaluer, adapter*
- *Favoriser les synergies romandes*



Ville de la Chaux-de-Fonds  
Alexandre Bédât  
Rue de la Serre 12  
2300 La Chaux-de-Fonds  
032 967 65 77  
delegue.jeunesse.cdf@ne.ch

Ville de Sion  
Blaise Crittin  
Rue des Remparts 6  
1950 Sion  
027 324 12 64  
b.crittin@sion.ch

Ville d'Yverdon-les-Bains  
Cédric Petermann  
Rue des Pêcheurs 8  
1400 Yverdon-les-Bains  
024 423 69 00  
delegue.jeunesse@yverdon-les-bains.ch

Ville de Vevey  
Michèle Theytaz Grandjean  
Grande-Place 5  
1800 Vevey  
021 925 53 55  
jeunesse@vevey.ch

Ville de Genève  
Claudio Deuel  
Rue des Vieux-Grenadiers 15  
1205 Genève  
022 418 45 02  
claudio.deuel@dej.ville-ge.ch

Ville de Lausanne  
Claude Joyet  
Place Chauderon 9  
1002 Lausanne  
021 315 68 20  
claudio.joyet@lausanne.ch

Groupe d'intérêt jeunesse  
Pré-Fleuri 6  
1006 Lausanne  
021 624 30 43  
info@groupeinteretjeunesse.ch

Délégué à la jeunesse du canton du Valais  
Paul Burgener  
Avenue Ritz 29  
1951 Sion  
027 606 12 25  
paul.burgener@admin.vs.ch

# Délégués à la jeunesse

*Passeurs de la  
créativité des jeunes*



## *Mettre en œuvre une politique de la jeunesse*

Pour aider les jeunes à mener leurs projets à bien, Genève, La Chaux-de-Fonds, Lausanne, Sion, Vevey et Yverdon-les-Bains ont créé un poste de délégué(e) à la jeunesse, mettant ainsi en œuvre une politique de la jeunesse.

## *Soutenir des projets*

Ces professionnels rencontrent quotidiennement des jeunes qui ont des projets plein la tête: monter un skatepark, créer une comédie musicale, construire un site internet, réaliser des graffitis, organiser une fête dans la rue...

## *Proposer une aide concrète*

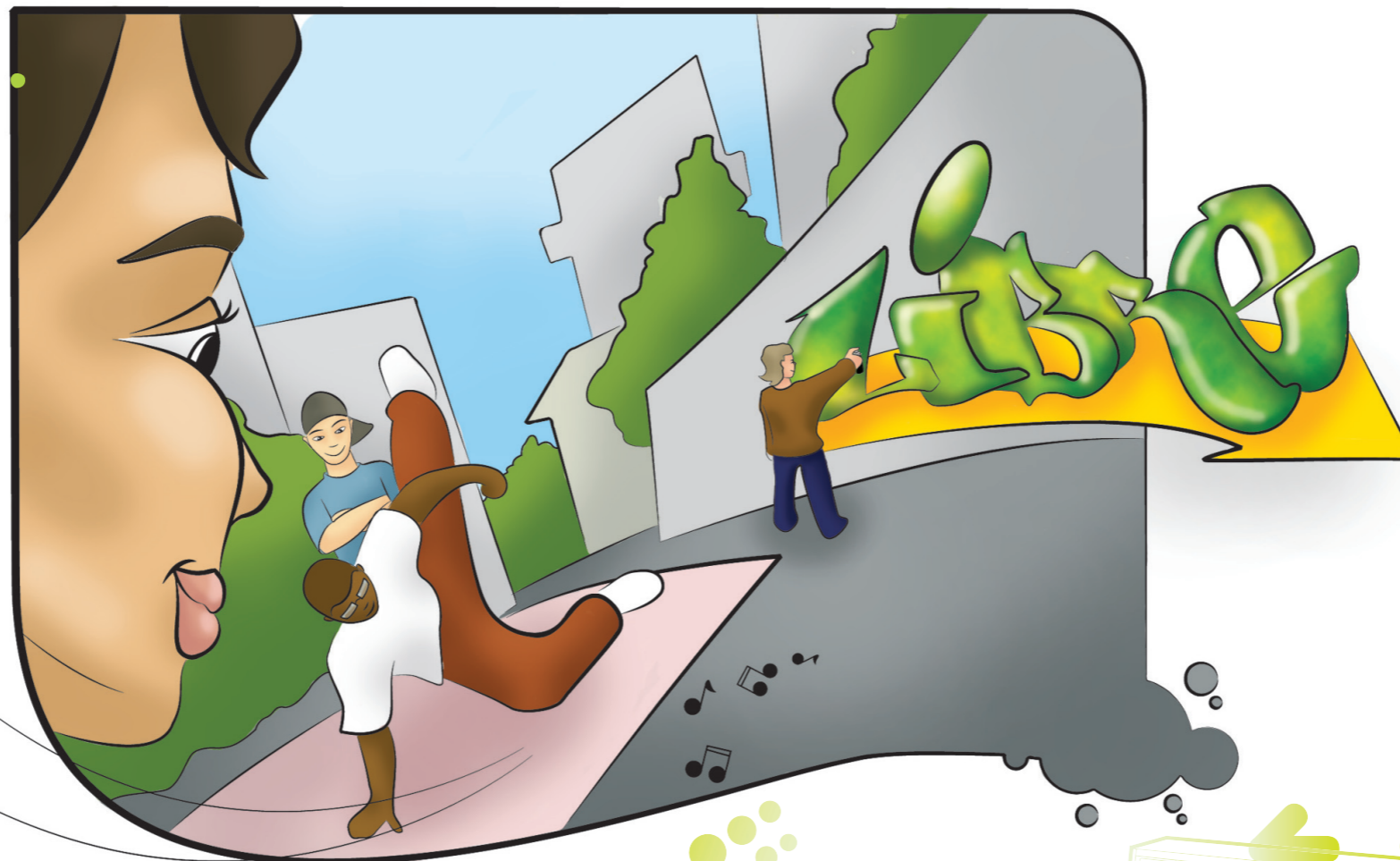
Lorsqu'ils ont une idée, les jeunes font eux-mêmes le pas en contactant le délégué de leur région. Ils ont généralement une ébauche de projet. Certains souhaitent être accompagnés à chacune des étapes. D'autres veulent avoir quelques conseils, une information précise ou demandent un financement.

Parfois, il s'agit simplement de les aiguiller vers un autre professionnel.

Quel que soit le vœu exprimé, le délégué ne travaille pas pour les jeunes, mais avec eux. Une nuance importante pour la réussite de leurs démarches. Le délégué n'est pas un organisateur de manifestations: il a un rôle de «facilitateur».

## *Stimuler la créativité*

Cette manière de faire permet aux jeunes de développer leurs compétences et de favoriser leur sens de l'autonomie et des responsabilités. En réalisant qu'ils ont un rôle à jouer dans la société, qu'ils peuvent prendre la parole, mener à bien leur projet tout en étant accompagnés dans leurs démarches, les jeunes se sentent ainsi peu à peu intégrés dans la société et acquièrent un comportement citoyen.



En filigrane de ce travail avec et autour des jeunes, le délégué tente de permettre à chaque jeune de développer ses potentialités et sa créativité. Il est en contact avec des sensibilités et des intérêts très différents.

## *Mettre en contact*

Le délégué sert aussi de courroie de transmission entre les jeunes et la classe politique. Quotidiennement en lien avec des adolescents et des jeunes adultes, il est à même de donner une image des jeunes au-delà des stéréotypes.

## *Faciliter la réalisation*

En lien direct avec les autorités communales, il peut faire avancer les dossiers plus rapidement. Il jouit d'une forme d'indépendance et de liberté qui lui permettent une meilleure efficacité.

## *Identifier les problématiques*

Au-delà du soutien aux projets et de l'application de la politique de la jeunesse communale, il y a, moins visible, ce que le délégué peut discerner en rencontrant des jeunes. Le travail de proximité permet de déceler les besoins nouveaux ou de voir par exemple que certains jeunes sont en rupture, hors des structures sociales.

## *Créer des réseaux*

Le délégué est en contact très étroit avec les organismes sociaux, ainsi qu'avec l'administration. Ces réseaux permettent de réagir vite et efficacement.

## *Evaluer, adapter*

En mettant sur pied une politique de la jeunesse et en la finançant, les autorités communales veulent aussi pouvoir en estimer les résultats. Dans son rôle de médiateur, le délégué est aux premières loges pour en estimer l'impact, même s'il est difficile de traduire ces données en chiffres. C'est un travail de longue haleine, fluctuant et évoluant sans cesse.

## *Favoriser les synergies romandes*

Les délégués à la jeunesse des villes de Genève, La Chaux-de-Fonds, Lausanne, Sion, Vevey, Yverdon-les-Bains et du canton du Valais se retrouvent régulièrement pour profiter des expériences des uns et des autres et avoir une vision romande de ce qui se fait. Le Groupe d'intérêt jeunesse y participe également, puisqu'il soutient méthodologiquement et financièrement des projets de jeunes vaudois et conseille les communes qui voudraient développer leur politique de la jeunesse.



Il devient porte-parole d'un projet, son rôle consiste alors à l'adapter pour qu'il corresponde aux objectifs et besoins des uns et des autres.

Il devient interface et établit le contact direct entre les jeunes et le monde politique.